

Guide du lecteur

L'approche de suivi

Intégration régionale dans l'Union pour la Méditerranée : Le Rapport d'étape surveille l'intégration dans la région euro-méditerranéenne, dans le but de fournir des recommandations politiques fondées sur des données factuelles. Celui-ci présente l'analyse des principaux indicateurs quantitatifs et qualitatifs d'intégration dans cinq domaines : le commerce, les finances, les infrastructures, la circulation des personnes, la recherche et l'enseignement supérieur. La sélection d'indicateurs pour chaque domaine d'intégration s'appuie sur la littérature relative à l'intégration économique et sur la réflexion sur la pertinence de mesures données aux fins du suivi de l'intégration dans l'Union pour la Méditerranée. En outre, une nouvelle perspective a été adoptée lorsque cela était nécessaire pour garantir le choix d'indicateurs significatifs dans le contexte de l'UpM. La sélection finale de ces indicateurs reflète les considérations sur la couverture géographique et la qualité, la pertinence et la disponibilité des données, ainsi que la facilité relative d'interprétation des résultats.

Les cinq chapitres du *Rapport d'étape* font chacun l'analyse de l'un des cinq domaines d'intégration dans le cadre de l'exercice de suivi. Un tableau par chapitre présente les principaux indicateurs de suivi qui sont utilisés pour l'analyse des progrès de l'intégration dans la zone concernée, à savoir le commerce, la finance, les infrastructures, la circulation des personnes, la recherche et l'enseignement supérieur.

Tableau. Indicateurs de suivi clés pour la zone d'intégration X

	Description	Couverture	Fréquence
Indicateur X (de X1 à Xn)	Objectif principal et caractéristiques de l'indicateur, et source (s) des données.	Pays de l'UpM couverts par la base de données pertinente pour l'indicateur	La fréquence des données, par ex. annuelle, semestrielle, etc.

Les prochaines éditions du *Rapport d'étape* suivront probablement des dimensions supplémentaires de l'intégration dans l'Union pour la Méditerranée et approfondiront l'analyse de l'intégration économique relative à la croissance inclusive, à l'égalité des sexes et à la durabilité environnementale.

Principales sources et bases de données

Sauf indication contraire, le Rapport utilise des données de l'OCDE et d'autres agences internationales de données ayant le mandat, les ressources et l'expertise nécessaires pour collecter des données nationales sur des indicateurs spécifiques. Les principales bases de données sont répertoriées dans les tableaux présentant les principaux indicateurs de suivi. Lorsque les bases de données internationales ne couvrent pas un ou plusieurs pays de l'UpM mais que des données existent dans des bases de données nationales, celles-ci sont utilisées en complément pour étendre la couverture nationale, à condition que les métadonnées indiquent une cohérence suffisante avec la base de données internationale de référence.

Groupements régionaux

Le rapport utilise les définitions suivantes des régions et sous-régions.

Pays de l'UpM Région euro-méditerranéenne	42 pays : Albanie, Algérie, Autorité palestinienne, Bosnie-Herzégovine, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Mauritanie, Maroc, Monaco, Monténégro, Tunisie, Turquie, et les 27 pays membres de l'Union européenne (en décembre 2020). Syrie (suspendue) ; Libye (observatrice).
Pays MENA	Les pays MENA membres de l'UpM comprennent : l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc, l'Autorité palestinienne et la Tunisie. La région MENA comprend l'Algérie, le Bahreïn, Djibouti, l'Égypte, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Libye, le Maroc, l'Autorité palestinienne, le Qatar, l'Arabie saoudite, la Syrie, la Tunisie, les Émirats arabes unis et le Yémen.
Afrique du Nord	Algérie, Égypte, Mauritanie, Maroc et Tunisie.
Les Balkans occidentaux	Pays des Balkans occidentaux membres de l'UpM : Albanie, Bosnie-Herzégovine et Monténégro.
Pays du Levant	Liban, Autorité palestinienne et Jordanie.
Europe centrale, orientale et du sud-est (ECESE)	Pays ECESE membres de l'UpM : Bulgarie, Croatie, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovénie et République slovaque ; Albanie, Bosnie-Herzégovine et Monténégro.

Codes pays

Les graphiques de cette publication utilisent les codes ISO (ISO3) pour les noms de pays énumérés ci-dessous.

ALB	Albanie	KWT	Koweït
ARE	Émirats Arabes Unis	LBN	Liban
BHR	Bahreïn	LBY	Libye
BIH	Bosnie Herzégovine	MAR	Maroc
BRA	Brésil	MCO	La Principauté de Monaco
CAN	Canada	MKD	République de Macédoine du Nord
CHE	Suisse	MNE	Monténégro
CHN	République de Chine	MRT	Mauritanie
DJI	Djibouti	OMN	Oman
DZA	Algérie	PSE	Autorité palestinienne
EGY	Égypte	QAT	Qatar
GBR	Royaume-Uni	SAU	Arabie saoudite
HKG	Hong Kong	SRB	Serbie
IND	Inde	SYR	Syrie
IRQ	Irak	TUN	Tunisie
IRS	Israël	TUR	Turquie
JOR	Jordanie	USA	États-Unis d'Amérique
XXK	Kosovo	YEM	Yémen

Abréviations et acronymes

ACR	Accord commercial régional
AELE	Association européenne de libre-échange
AFC	Accord de facilitation du commerce
AGCS	Accord général sur le commerce des services
CE	Commission européenne
ECESE	Europe centrale, orientale et du sud-est
GZALE	Grande zone arabe de libre-échange
ICR	Initiative Ceinture et Route
IDE	Investissements directs étrangers
LEA	Ligue des États arabes
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
PAM	Pan-Euro-Méditerranéen
PCT	Traité de coopération sur les brevets
PRIRM	Partenariat pour la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne
OCI	Organisation de la Coopération Islamique
ODD	Objectifs de développement durable (ONU)
OMC	Organisation mondiale du commerce
PMC	Partenariat de mobilité des compétences
UMA	Union du Maghreb Arabe
UpM	Union pour la Méditerranée



Extrait de :

Regional Integration in the Union for the Mediterranean Progress Report

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/325884b3-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Guide du lecteur », dans *Regional Integration in the Union for the Mediterranean : Progress Report*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/c5e7ea84-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.